

Grippe aviaire

RESOM - mars 2023

Antoine Chabrolle

Antoine.chabrolle@mnhn.fr

Bilan de la « Saison 2022 » Perspectives & recommandations 2023



GRUPEMENT D'INTERET
SCIENTIFIQUE
OISEAUX MARINS



Cadre d'action



SAGIR est un réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres. Il existe depuis 1955 et repose sur un partenariat entre les fédérations de chasseurs et l'Office français de la biodiversité. Ce réseau assure une surveillance continue des maladies létales et des processus morbides dans la faune sauvage. Il peut mettre en place des enquêtes ciblées sur une espèce. (<https://www.ofb.gouv.fr/le-reseau-sagir>)

Protocol d'intervention H5N1 :

- 3 oiseaux regroupés sur le même site en moins d'une semaine
- Cygne : dès le premier individu
- Tous les oiseaux d'eau
- Tous les échassiers et rapaces
- Analyses effectuées pour chaque nouvelle espèce et pour chaque nouveau site

Pour le H5N1, premiers tests réalisés par le centre local puis validation des cas positifs par le centre national



2022 - Etapes 1 et 2

Etape 1 : Janvier à mi-Mars

Épisode hivernal similaire aux années précédentes.

Les espèces touchées sont principalement des anatidés (cygnes tuberculés, oies cendrées, tadornes et canards souchets, canards siffleurs et colverts) mais aussi des échassiers et des oiseaux d'eau (spatule blanche, héron cendré, aigrettes, grèbe huppé, bécasseaux).

Diminution des cas avec l'augmentation des températures.

Etape 2 : mi-Mars et Avril

Nouvel épisode détecté dans l'ouest de la France, probablement lié à un cas identifié dans un élevage



2022 – Etape 3

Etape 3 : Mai

Début d'une épidémie hautement pathogène qui affectera de nombreux goélands dans le nord.

Les espèces concernées sont principalement :

Goéland argenté, Goéland marin, Goéland brun,
Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse,
Sterne caugek, Sterne pierregarin

=> niveau de contamination jamais atteint de mémoire de scientifique

Quelques estimations :

- 1 670 Sternes caugek sur une colonie de 3 000 individus
- 250 Sternes pierregarin sur une colonie de 1 000 individus
- Plus de 1 000 goélands sur 100 km de plages en 2 mois



2022 – Etape 4

Etape 4 : Juin (1/2)

Premier Fou de Bassan trouvé sur une plage.

Le début d'une histoire tragique pour l'espèce en France...

=> Bilan du premier semestre 2022 :

815 oiseaux morts ont été collectés et analysés pour la recherche sur la grippe aviaire.

143 cas positifs de grippe hautement pathogène (H5N1) chez les oiseaux sauvages

29 espèces concernées, principalement des adultes

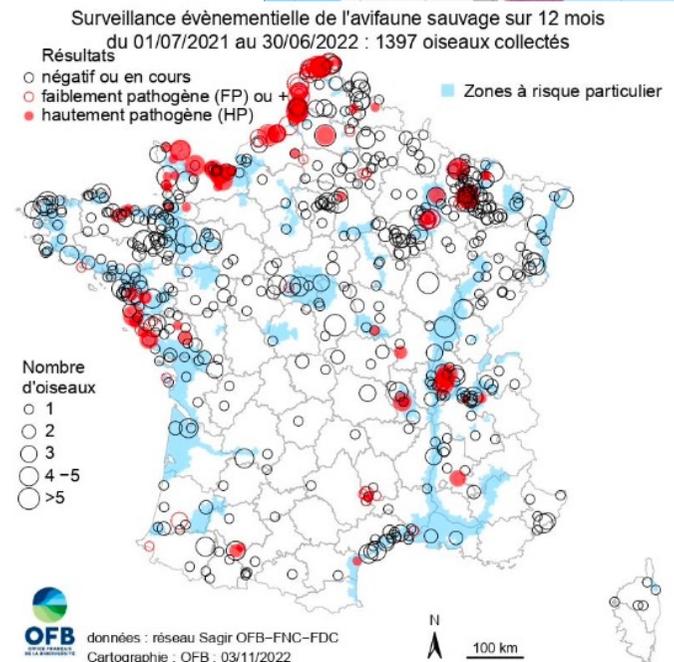
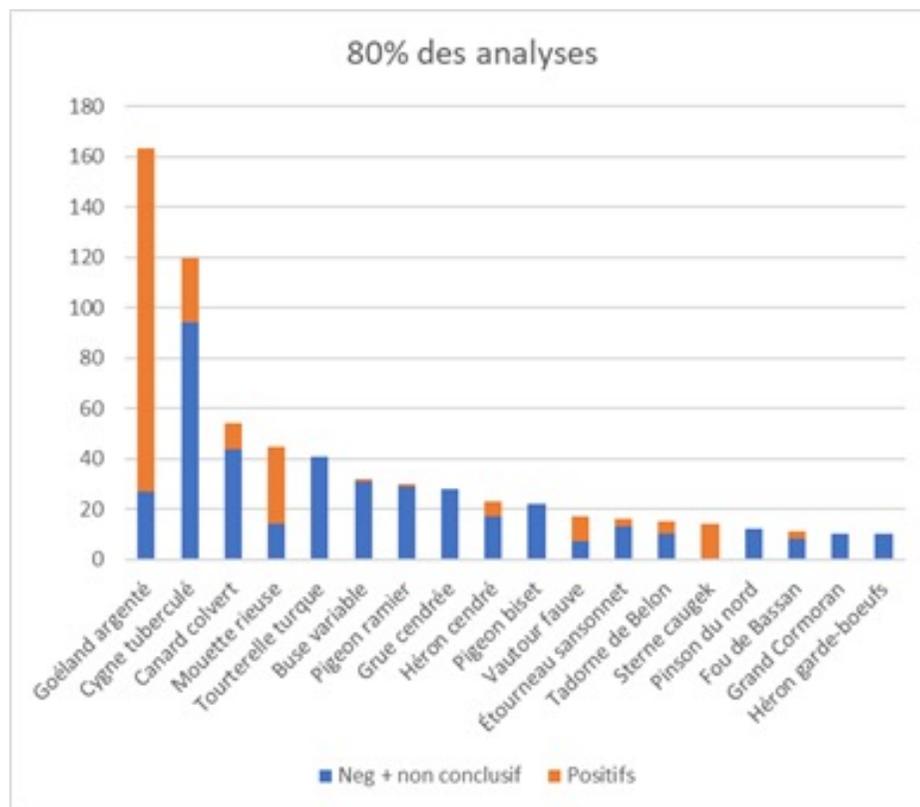


Figure 1 : distribution des analyses de recherche IAHP dans l'avifaune sauvage en France métropolitaine entre le 01/07/21 et le 30/06/22

2022 – Etape 4

Etape 4 : Juin (2/2)



| |
|-----------------------|
| Goéland argenté |
| Cygne tuberculé |
| Mouette rieuse |
| Vautour fauve |
| Héron cendré |
| Sterne caugék |
| Fou de Bassan |
| Oie cendrée |
| Canard colvert |
| Goéland brun |
| Mouette mélanocéphale |
| Spatule blanche |
| Buse variable |
| Pigeon ramier |
| Tadorne de Belon |
| Grande Aigrette |
| Étourneau sansonnet |
| Verdier d'Europe |
| Canard souchet |
| Cigogne blanche |
| Pinguin torda |
| Canard siffleur |
| Grèbe huppé |
| Bécasseau maubèche |
| Bécasseau sanderling |
| Canard chipeau |
| Chevalier cul-blanc |
| Courlis cendré |
| Pigeon colombin |
| Sterne pierregarin |

<https://plateforme-esa.fr/fr/bilan-de-liahp-sur-lavifaune-sauvage-en-france-au-30-juin-2022>

2022 – Etape 5

Etape 5 : juillet à septembre (1/2)

Tout le littoral de la Manche et le nord du golfe de Gascogne sont touchés, probablement en raison de l'arrivée des premiers oiseaux migrateurs et hivernants.

Toutes les tranches d'âge sont concernées

Toute la population a été invitée à signaler les oiseaux (OFB / Mairie).

=> Malheureusement, l'administration est submergée par ces données. Un travail de compilation des données au niveau national est en cours.

Plusieurs campagnes d'échantillonnage ont été menées pour confirmer les soupçons.

Des recommandations sanitaires ont été émises à l'intention du public



Influenza aviaire RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins

Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.



Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javéalisée.

Si vous trouvez un oiseau mort sur le littoral de la commune de Trégunc, **ne le touchez pas et ne le déplacez pas. Signalez-le** soit :

- aux services techniques municipaux au 02 98 50 95 90
- ou à l'Office Français de la Biodiversité au 02 98 82 69 24



2022 – Etape 5

Etape 5 : juillet à septembre (2/2)

La situation est « exceptionnelle » de par son ampleur (intersaison encore jamais rencontrée en France) concerne majoritairement des espèces d'oiseaux effectuant leur reproduction en colonies (goélands argentés et fous de Bassan). Cette période de nidification et d'élevage des juvéniles qui se termine mi-août -pourrait avoir favorisé la transmission du virus.

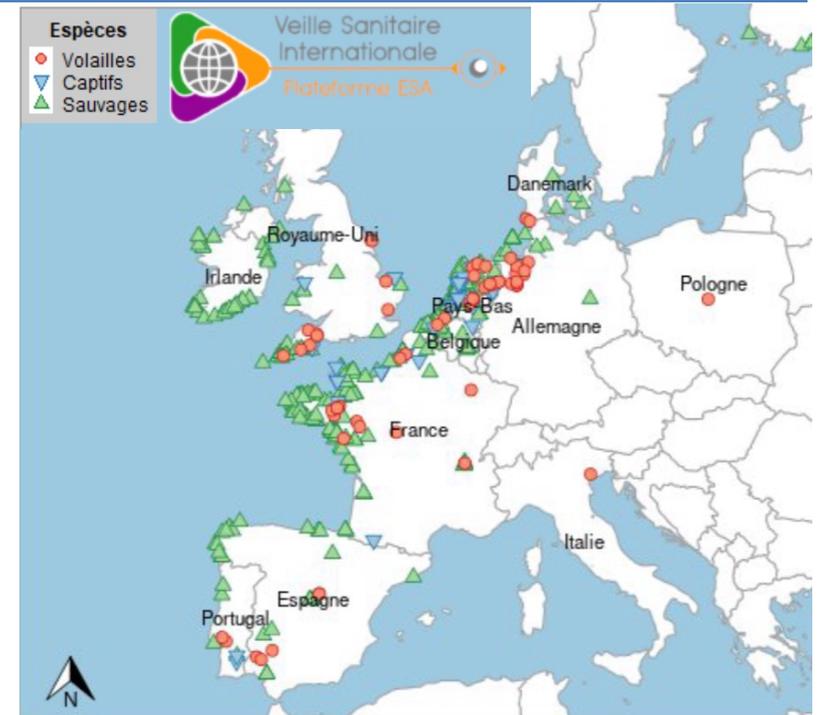
=> vigilance renforcée en matière de biosécurité et de détection clinique

Quelques données tout de même, uniquement pour le Finistère (Bretagne occidentale)

- Plus de 1 300 oiseaux signalés
- Plus de 100 oiseaux analysés

La moitié était positive

(sachant que certains oiseaux n'ont peut-être pas été analysés)



2022 – Etape 6

Etape 6 : Octobre à fin 2022

Octobre = Diminution de la contamination

Novembre : reprise des contaminations avec des cas sur la façade méditerranéenne (1 flamant rose dans le Gard)

⇒ Conditions climatiques plus favorables à la « survie » de virus infectieux dans l'environnement (baisse des températures, baisse de l'ensoleillement et des rayonnements UV, augmentation de l'humidité, etc.)



2022 – BILAN

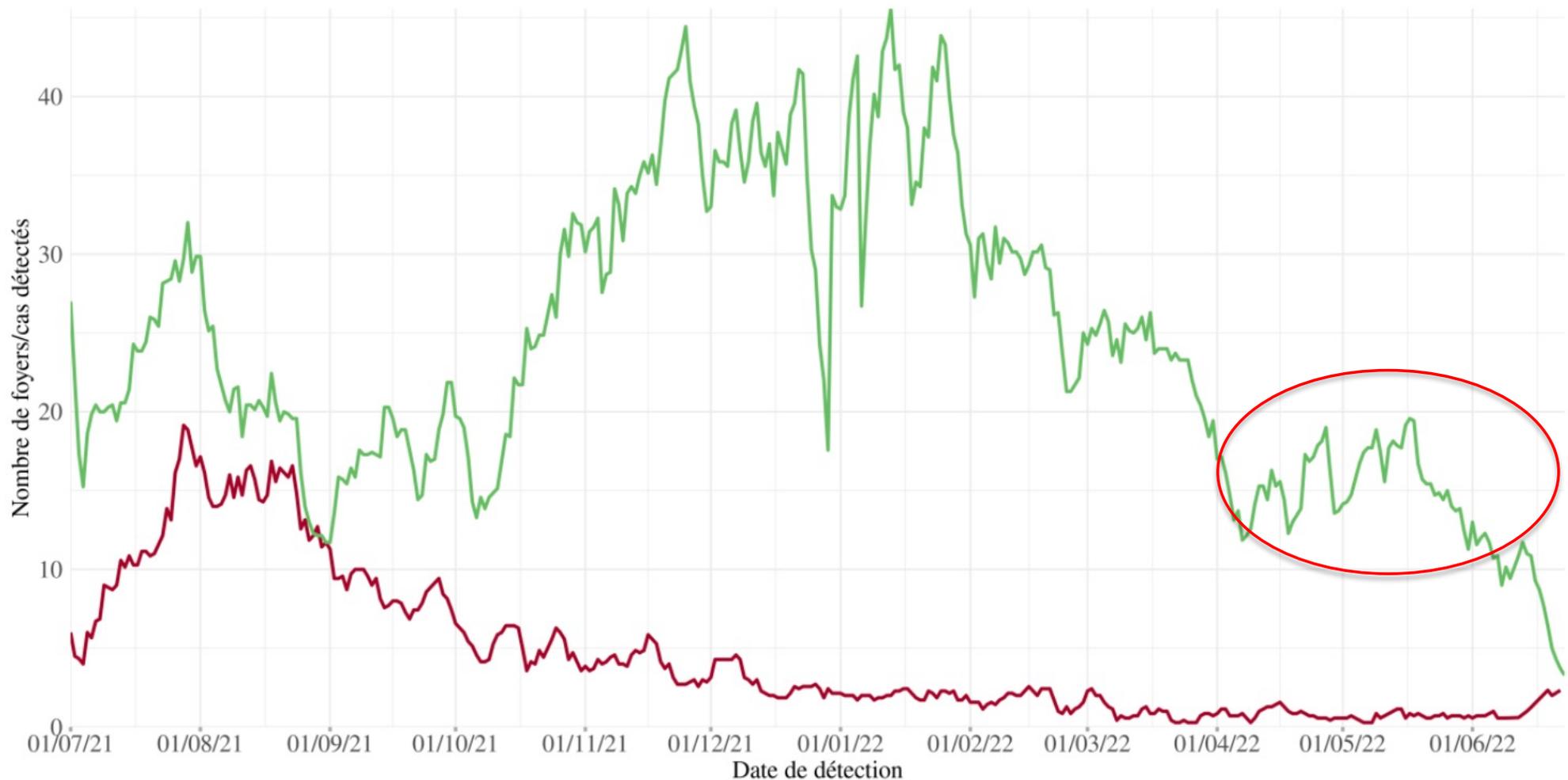


Figure 1. Nombre quotidien moyen de foyers et de cas détectés glissant sur sept jours dans les compartiments domestique (- rouge) et sauvage (- vert) en Europe entre le 01/07/2021 et le 26/06/2022 (source : Commission européenne ADIS le 27/06/2022). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

2022 – BILAN

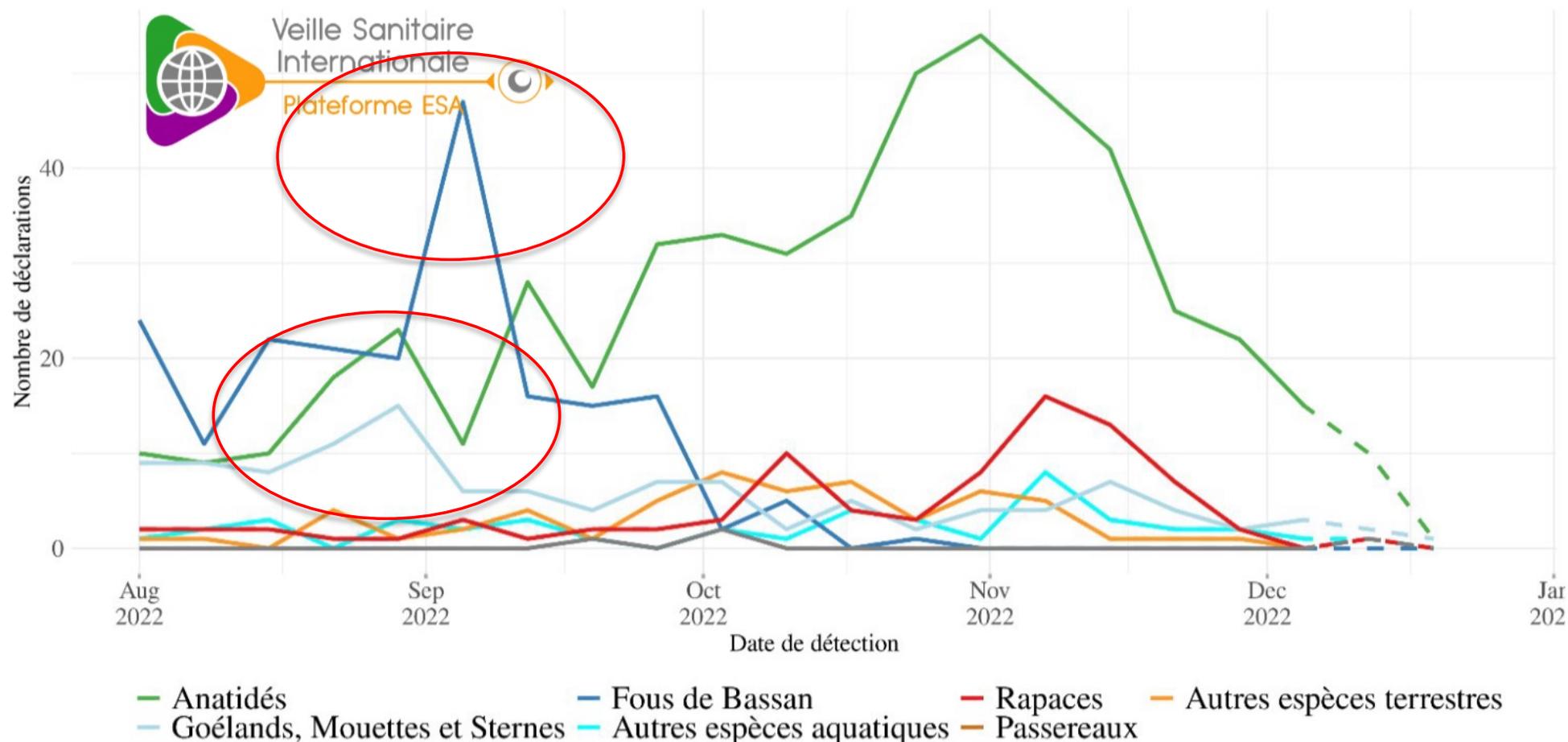


Figure 6. Incidence hebdomadaire (nombre de déclarations par semaine) des cas dans l'avifaune sauvage par groupe d'espèces d'oiseaux sauvages en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2022) (source : Commission européenne ADIS le 26/12/2022, WAHIS-OMSA le 09/12/2022). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

2022 – BILAN

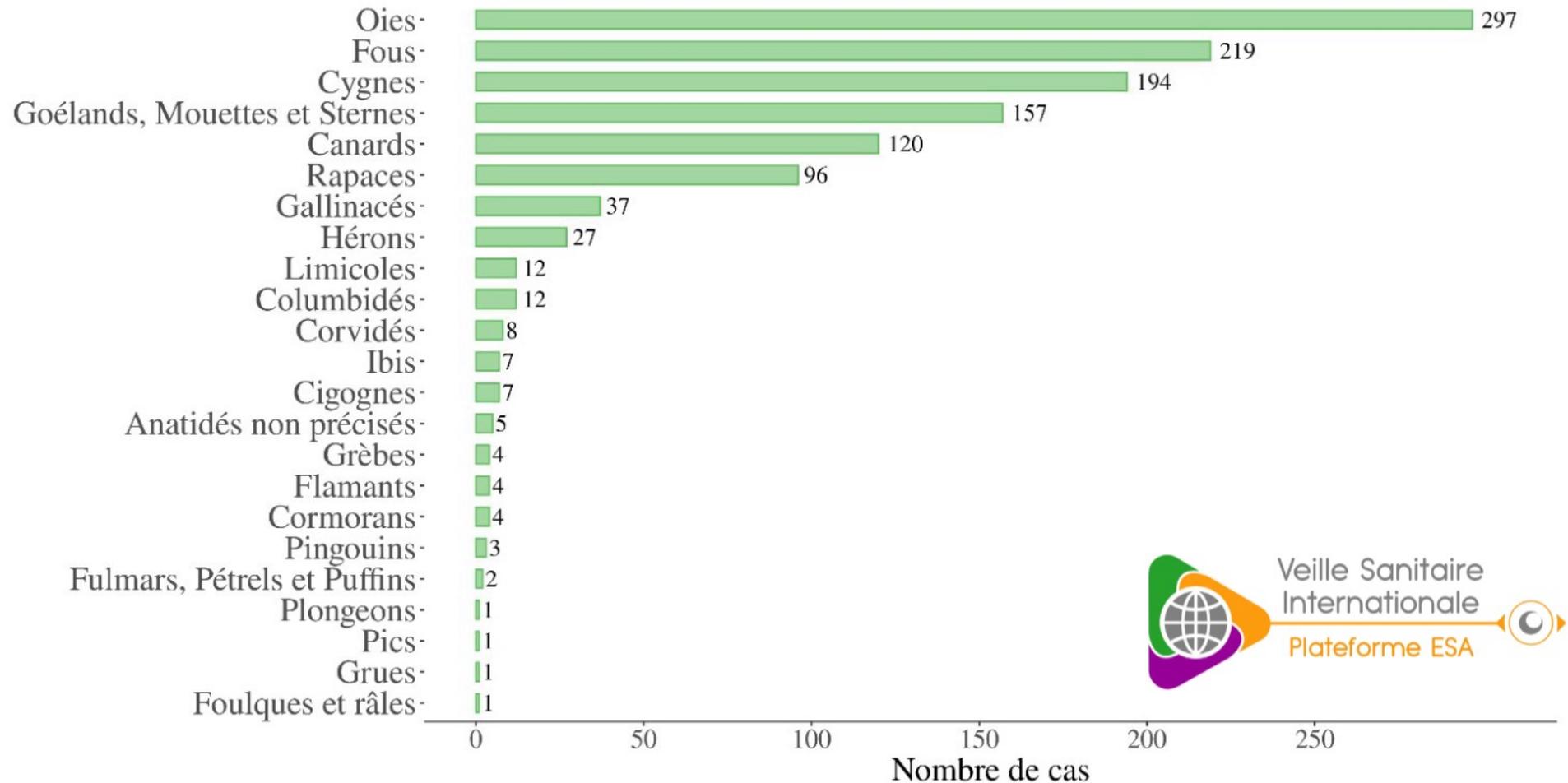


Figure 7. Nombre de cas dans l'avifaune sauvage libre d'IAHP en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2022) par groupe d'espèces d'oiseaux. **ATTENTION:** plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de

2023 – Perspectives

Foyers de volailles

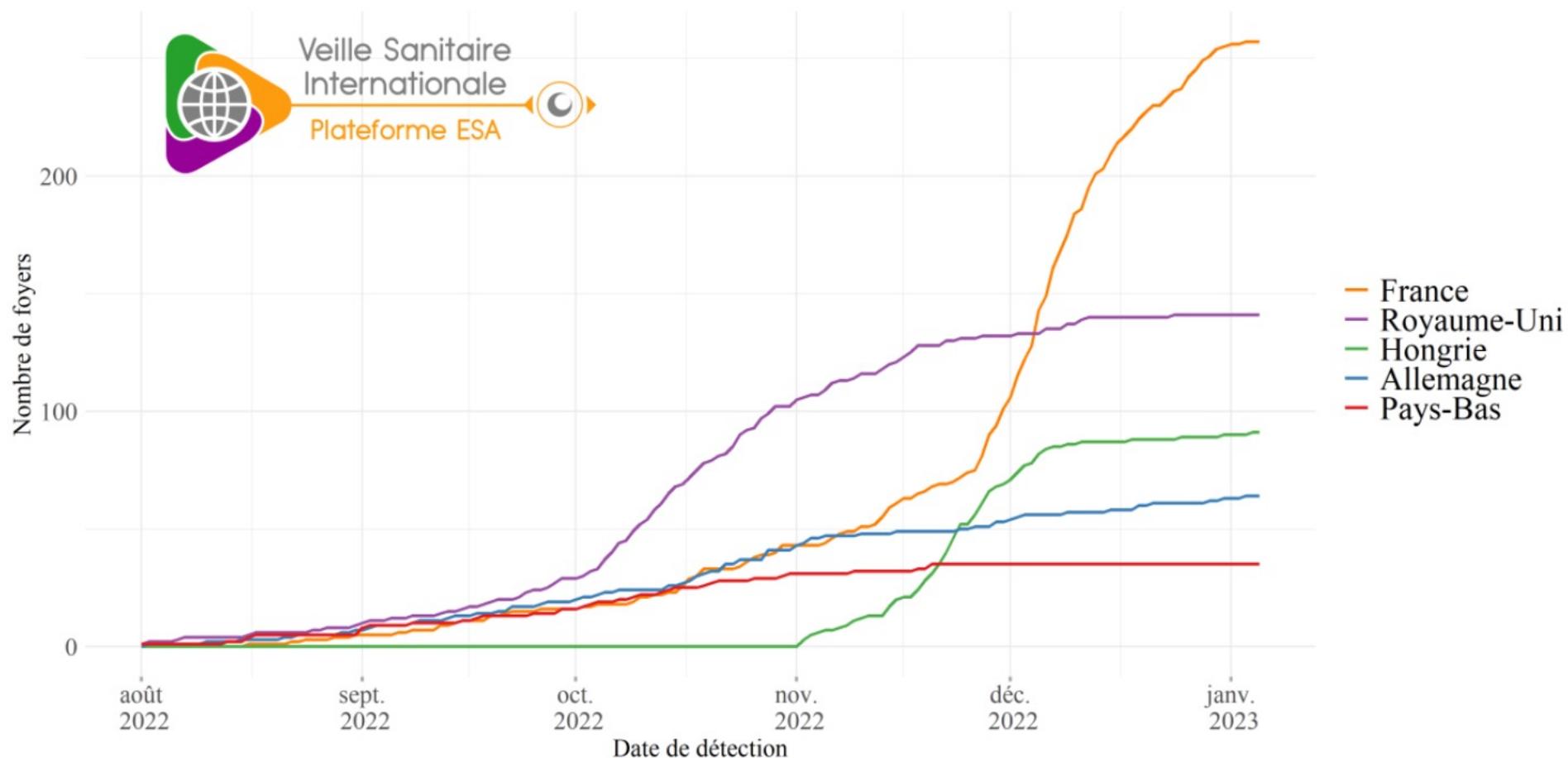


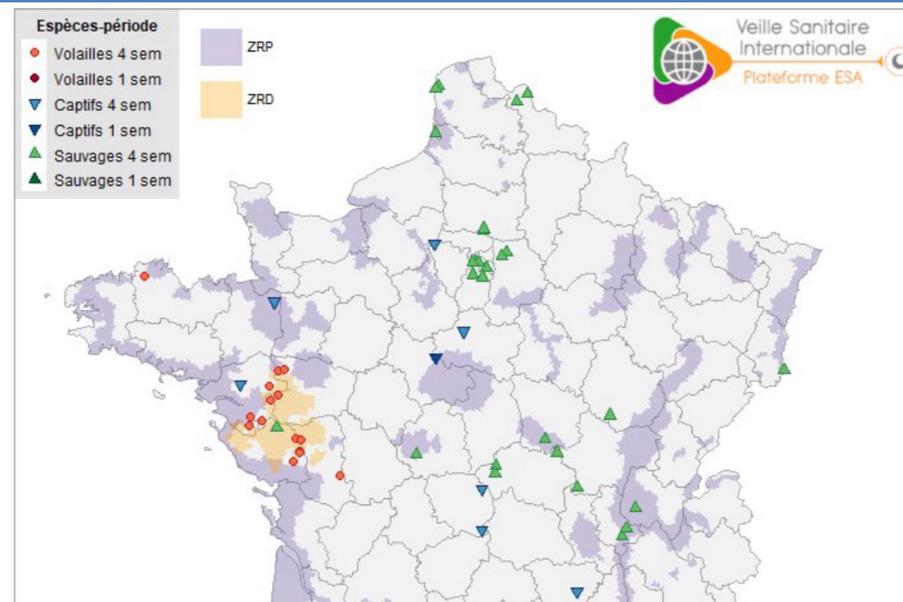
Figure 5. Incidence cumulée (prévalence) des déclarations de foyers de volailles dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2022) (source : Commission européenne ADIS le 09/01/2023, WAHIS-OMSA le 06/01/2023).

2023 – Perspectives

Janvier :

Plusieurs cas positifs chez la Mouette rieuse dans le nord de la France.

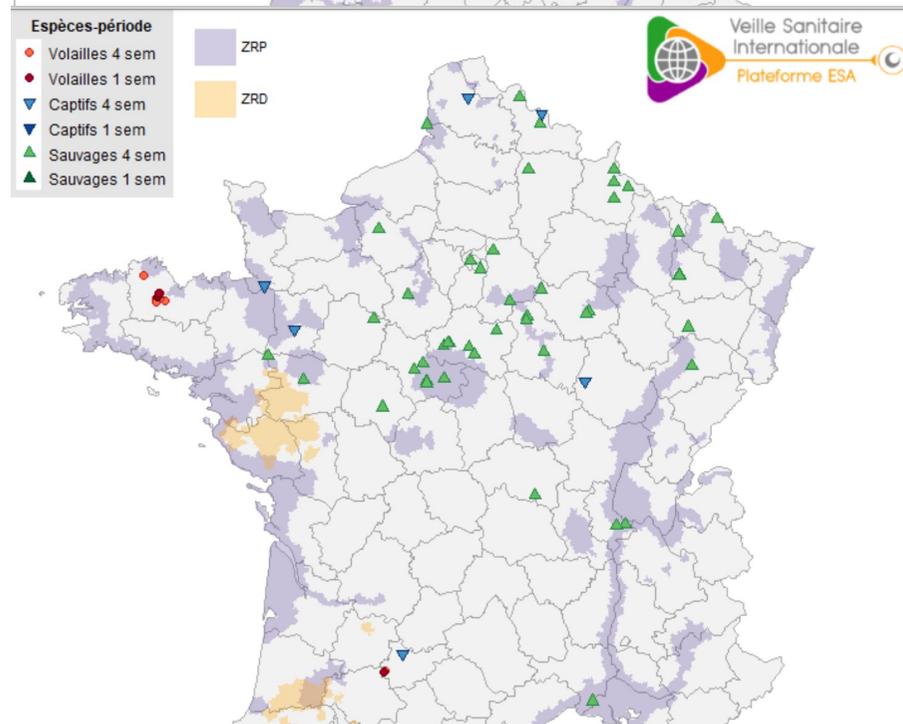
Proportion de laridés important constate par le réseau de suivis des oiseaux échoués



Février :

Augmentation du nombre de cas, surtout en dans les regions continentales.

Soixante-et-un nouveaux cas sauvages ont été détectés cette semaine dans la grande majorité chez des laridés (55 cas) dans le centre et le nord de la France (source: Commission européenne ADIS le 27/02/2023)



2023 – Perspectives

Mars : Meme dynamique que février, majorité de ces détections concerne des laridés (42 mouettes rieuses et un goéland argenté) dans toute la moitié nord du pays

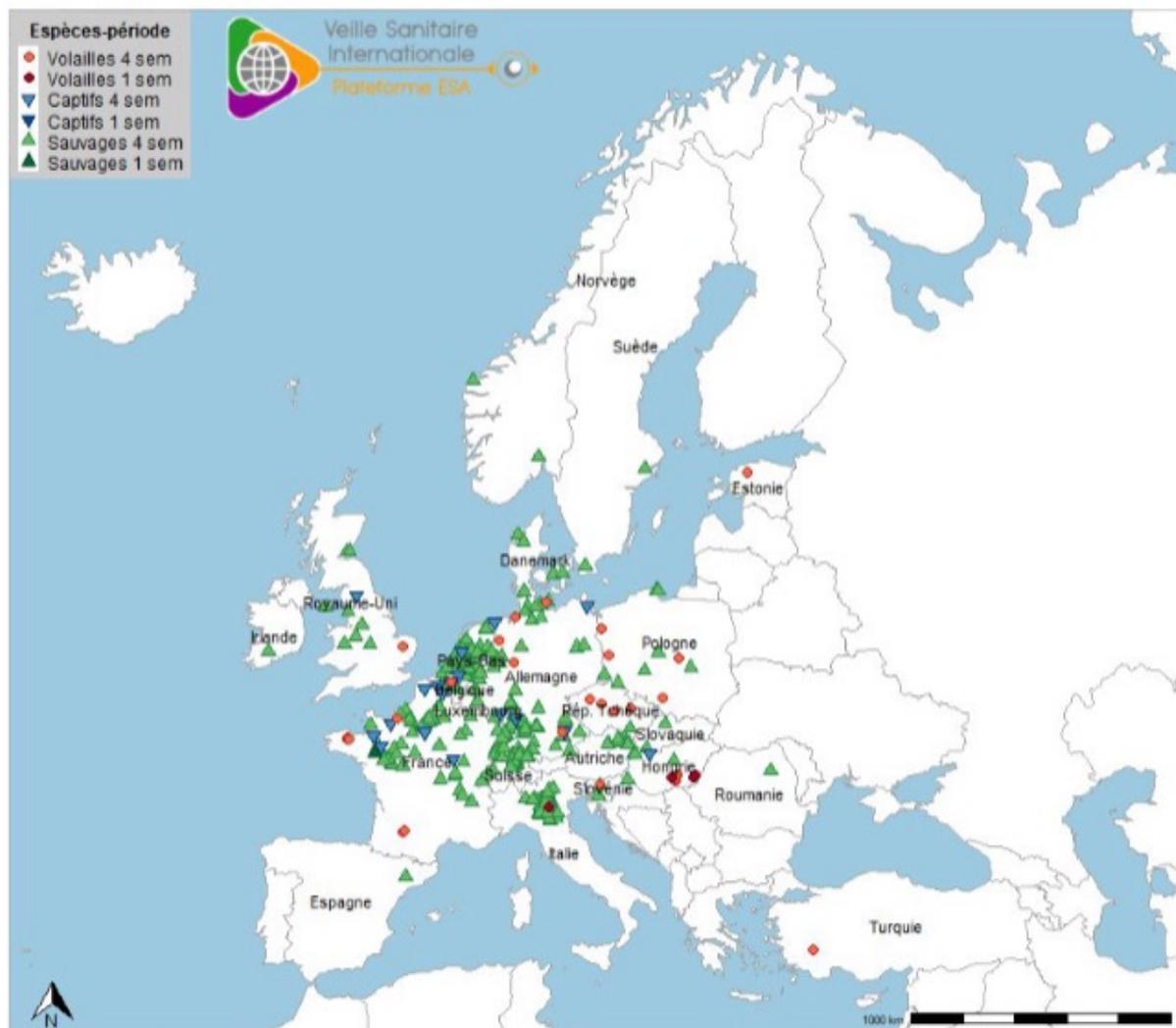


Figure 1. Localisation des cas ou foyers en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles d'IAHP H5 en Europe ayant débuté dans le mois et la semaine précédant le 12/03/2023 inclus (source : Commission européenne ADIS le 13/03/2023, WAHIS-OMSA le 10/03/2022).

2023 – Perspectives

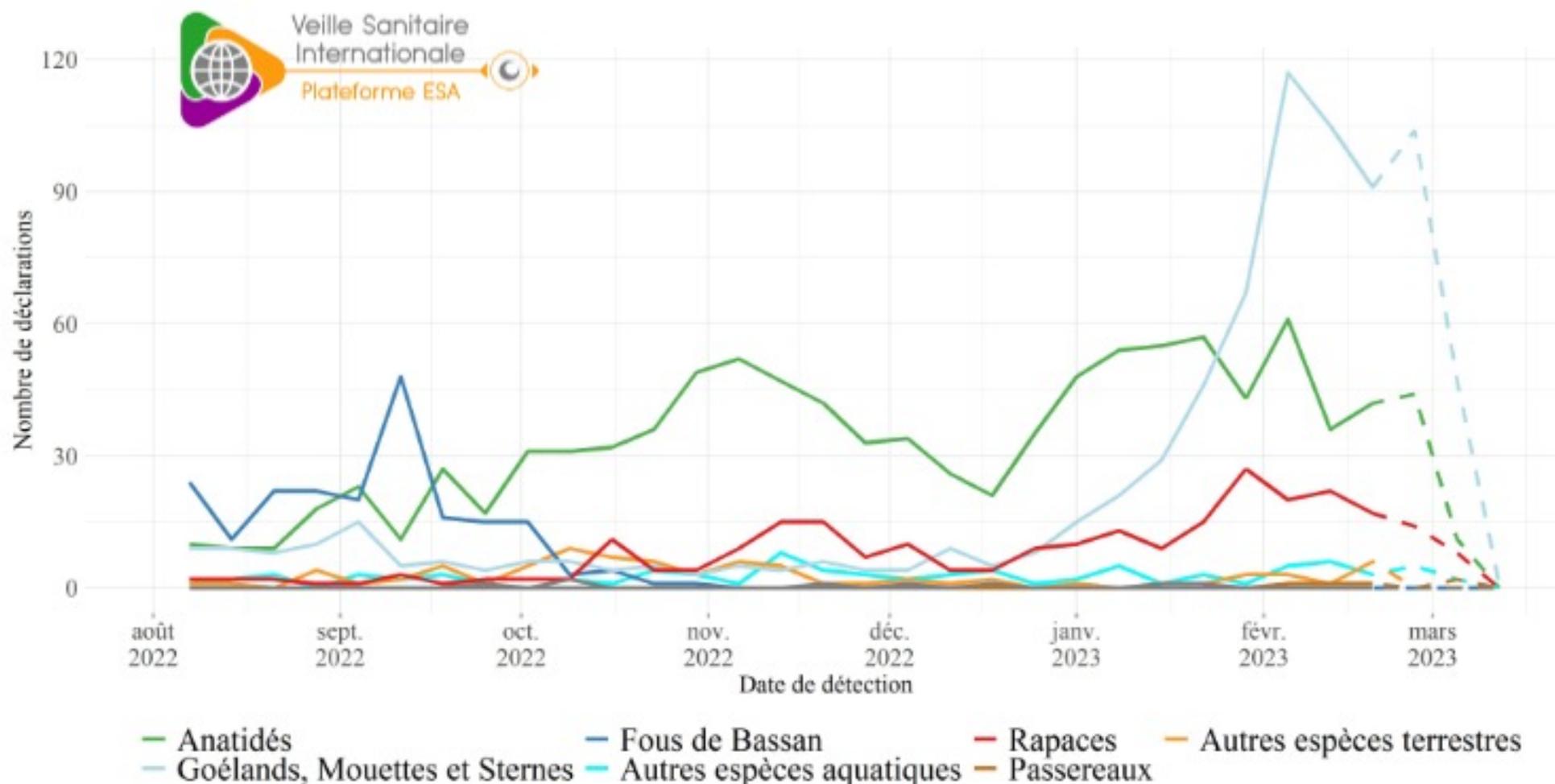


Figure 7. Incidence hebdomadaire (nombre de déclarations par semaine) des cas dans l'**avifaune sauvage** par groupe d'espèces d'oiseaux sauvages en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2022) (source : Commission européenne ADIS le 13/03/2023, WAHIS-OMSA le 10/03/2023). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

2023 – Perspectives

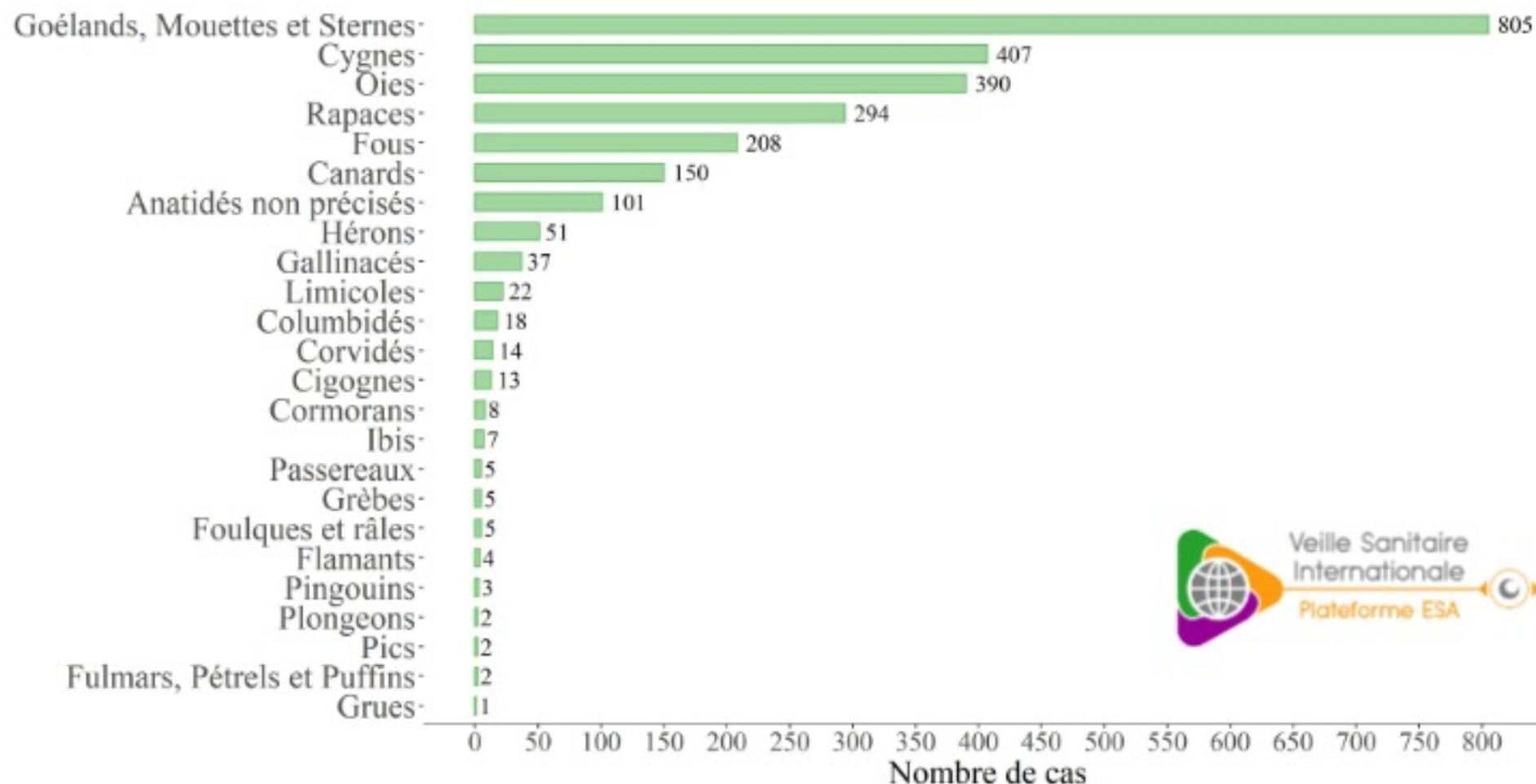


Figure 8. Nombre de cas dans l'avifaune sauvage libre d'IAHP en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2022) par groupe d'espèces d'oiseaux. **ATTENTION**: plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 13/03/2023, WAHIS-OMSA le 10/03/2023).

2023 – Préconisations

Poursuivre les suivis annuels

- Il est désormais urgent d'évaluer l'impact de l'épidémie actuelle sur les populations d'oiseaux de mer.
- Les données de surveillance (effectif/production) seront essentielles poursuivre l'évolution de l'impact sur les populations

Améliorer notre compréhension de l'IAHP

- Il sera important de mieux comprendre comment le virus se propage et pourquoi certaines colonies et espèces semblent particulièrement vulnérables.
- Il sera également utile de comprendre l'efficacité des différentes stratégies d'atténuation ; des mesures telles que la restriction de l'accès des humains aux colonies ou la collecte rapide des carcasses infectées réduisent-elles le risque de transmission ultérieure ?

⇒ La reconstitution des populations nécessitera probablement un effort concerté de la part du secteur de la conservation pour les années à venir, soutenu par des niveaux de financement importants.

⇒ Nécessité de définir des protocoles de biosécurité appropriés à destination des gestionnaires

Recommandations sanitaires

<https://www.plateforme-esa.fr/fr/iahp-limiter-le-risque-de-contamination-animal-homme>

1. Lors de la collecte des oiseaux sauvages morts



→ **Personnes concernées : agents des mairies et des collectivités locales, agents des fédérations des chasseurs et toute personne susceptible d'intervenir dans la collecte.**

→ **Précautions à respecter :**

- porter un masque chirurgical ou masque simple (de préférence FFP2) ;
- porter des gants résistants ;
- se laver et désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique ;
- se changer avant le retour au domicile ;
- collecter et transporter les cadavres d'oiseaux dans un sac bien fermé.

Recommandations sanitaires

<https://www.plateforme-esa.fr/fr/iahp-limiter-le-risque-de-contamination-animal-homme>

2. Exposition à des oiseaux suspectés d'infection ou infectés, et à leurs produits (plumes, déjections...)

→ **Personnes concernées : éleveurs, vétérinaires, transporteurs, personnels techniques... et toute personne pouvant être exposée aux oiseaux et à leurs produits.**

→ **Précautions à respecter :**

- porter un vêtement de protection à usage unique avec capuche intégrée ou charlotte ;
- porter des bottes ;
- porter un appareil de protection respiratoire de type FFP2 ;
- porter des lunettes ou une visière de protection ;
- porter des gants étanches à usage unique et résistants aux agressions mécaniques ;
- retirer les équipements de protection individuelle et les désinfecter (bottes) à l'issue de l'intervention ou éliminer (équipements jetables à placer en sac poubelle) dans le respect du sas sanitaire et des procédures de biosécurité ;
- se laver et désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique ;
- se changer avant de quitter le travail et de revenir à son domicile. Ranger les vêtements de travail séparément des vêtements de ville ;
- en cas d'apparition de syndrome grippal après un contact avec des oiseaux infectés ou un environnement souillé, consulter rapidement un médecin et lui préciser votre profession.

